



ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES

Les syndicats de la FSU de Corse sont mobilisés au quotidien pour la défense du service public et celle des droits individuels et collectifs des agents de l'académie. Ils portent également les valeurs d'égalité, de tolérance, d'émancipation par l'école ; cela consiste à donner aux élèves les outils pour construire leur propre voie et devenir des citoyen(ne)s éclairé(es).

Du 1^{er} au 8 décembre, il est important de voter pour les candidats de la FSU afin que votre voix, vos revendications et vos valeurs soient portés et entendus dans les instances.

Partout, dans les écoles, les établissements, les services, les militant(e)s de la FSU sont engagé(e)s au quotidien ; ils/elles agissent :

SALAIRES

- pour la revalorisation de nos salaires ;
- pour obtenir des mesures de carrière qui profitent à toutes et tous ;
- pour un déroulement de carrière complet, sans obstacle de grade ;
- pour l'égalité professionnelle femmes-hommes.

L'EMPLOI

- pour la reconnaissance de nos identités professionnelles et de notre engagement au service de l'Éducation nationale ;
- pour le respect de la professionnalité et des missions des personnels ;
- pour l'ouverture de postes aux différents concours à hauteur des besoins ;
- pour une retraite à taux plein dès 60 ans calculée sur les 6 derniers mois.

LA FORMATION

- pour l'amélioration qualitative de la formation initiale et continue, condition indispensable pour la démocratisation du système éducatif et la réduction des inégalités ;
- pour le soutien financier des étudiants qui se destinent à devenir enseignants ou CPE ;
- pour des moyens indispensables à la mise en œuvre d'une formation ambitieuse et exigeante.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- pour défendre de meilleures conditions de travail pour tous les personnels ;
- pour une meilleure organisation des services et leurs dotations en moyens ;
- pour un service public d'éducation renforcé pour de meilleures conditions d'apprentissage.

Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU





DANS L'ACADÉMIE

La FSU de la Corse a été très active sur le front des mobilisations sociales en participant à toutes les intersyndicales, les rassemblements, les manifestations et les audiences accordées par les représentants de l'Etat.



LE BILAN DE LA FSU DE CORSE DANS L'EDUCATION NATIONALE

La FSU de Corse a siégé, d'une manière active et déterminée, dans toutes les instances académiques et départementales. Elle a participé de la même façon à tous les groupes de travail, mis en place par le Rectorat.

CTA

Au sein du Comité Technique Académique

Dans le seul intérêt des personnels, les représentants de la FSU sont régulièrement intervenus sur toutes les questions intéressant l'organisation et le fonctionnement des établissements d'enseignement et de formation du premier et second degré, ainsi que pour les questions communes à l'organisation de ces établissements et des services administratifs.

CHSCTA et CHSCTD

Au sein des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail Académique (CHSCTA) et départemental de (CHSCTD)

Les représentants de la FSU ont été particulièrement vigilants et actifs en participant à tous les comités mais également à toutes les visites d'établissements. De plus, ils ont assuré le secrétariat de ces 2 instances ce qui leur a permis de faire avancer de nombreux dossiers.

CAPA

Au sein de la Commission Administrative Paritaire Académique

Les représentants de la FSU ont toujours défendu les collègues avec détermination et efficacité lors des échanges relatifs à leurs notations, leurs promotions, leurs mutations et leurs titularisations.

CAAS

Au sein de la Commission Académique d'Action Sociale

Les représentants de la FSU ont participé à la détermination de la politique d'action sociale de l'académie de Corse afin de venir en aide aux personnels titulaires et contractuels qui ont rencontré des situations de vie difficiles.

LA FSU AU SEIN DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE D'APPEL RELATIVE AUX PROCÉDURES DISCIPLINAIRES DANS LES EPLE

La FSU, en sa qualité de première organisation syndicale de l'académie, détient le siège de représentant des personnels d'enseignement. Elle est systématiquement intervenue afin que la commission d'appel émette un avis motivé aux recteurs d'académie.

LA FSU AU SEIN DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE CONSULTATIVE COMPÉTENTE À L'ÉGARD DES CONSEILLERS EN FORMATION CONTINUE

Les représentants de la FSU sont intervenus pour formuler un avis sur les candidatures des personnels souhaitant exercer les fonctions de conseiller en formation continue.



ENGAGÉ-ES POUR
LE SERVICE PUBLIC



#FSU pour GAGNER